

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°27-2023-340

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2023

# Sommaire

## **Préfecture de l'Eure / Direction de la citoyenneté et de la légalité**

27-2023-11-08-00003 - Arrêté SPA-PAT-2023-31 composition commission de  
contrôle des listes électorales Val de Reuil (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2023-11-08-00003

Arrêté SPA-PAT-2023-31 composition  
commission de contrôle des listes électorales Val  
de Reuil

**Arrêté n° SPA/PAT/2023/31 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour la commune de Val de Reuil**

**Le préfet,**

**Vu** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ;

**Vu** le décret du 26 janvier 2022 nommant M. Nicolas LEBAS Sous-Préfet des Andelys ;

**Vu** l'arrêté n° DCAT-SJIPE-2022-32 du 23 août 2022 donnant délégation de signature à M. Nicolas LEBAS, sous-préfet des Andelys ;

**Vu** les propositions du maire de la commune de Val de Reuil ;

**Vu** les désignations de délégués par Mme la présidente du Tribunal judiciaire d'Évreux ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans la commune de Val de Reuil, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**ARRÊTE**

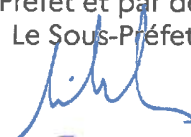
**Article premier :** Sont désignés, pour trois ans, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau suivant :

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TJ
VAL DE REUIL	Val de Reuil	Benjamin MARC <b>Suppléant :</b> Christophe COPLO	Claudine MAUGER veuve HUNAUX <b>Suppléant :</b> Marie-Edith LANGLET	Alain DECONIHOUT <b>Suppléant :</b> Philippe BOUCAT

**Article 3 :** Le Sous-Préfet des Andelys et le maire de la commune de Val de Reuil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le **08 NOV. 2023**

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet,



Nicolas LEBAS